



Guide
du
nouveau parent
de l'école
Paul et Virginie



Introduction :

L'école Paul et Virginie, située à Tamarin sur la côte ouest de Maurice, est une compagnie à but non lucratif ; c'est-à-dire que tous les apports financiers qui proviennent essentiellement des écolages, sont réinvestis dans l'école (salaires, emprunts, assurances et fonctionnement). Elle a été **fondée en 2003** par quatre membres bénévoles qui constituent le comité de gestion et qui définissent les grandes orientations.

Elle est **partenaire de l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger (AEFE)**, c'est-à-dire que l'enseignement qui y est dispensé est conforme aux programmes français et aux exigences de l'AEFE. L'école ne reçoit pas de subvention de la France.

L'établissement travaille avec l'Ambassade de France pour la sécurité et avec l'inspection de la zone Océan indien concernant les conditions de partenariat avec l'AEFE (aspect pédagogique).

La directrice actuelle, Madame Sandra RABIER, est responsable de la gestion de l'établissement tant du point de vue du fonctionnement, de la sécurité que du point de vue pédagogique.



Structure :

A ce jour, environ 380 élèves sont scolarisés de la PS (nés en 2018) au CM2 (nés en 2011) à l'école.

L'école accueille approximativement 1/3 d'élèves français, 1/3 d'élèves ayant la double nationalité française et mauricienne, 1/3 d'élèves mauriciens et quelques élèves qui n'ont aucune de ces deux nationalités.

L'école comprend 17 classes :

- 5 en maternelle (environ 105 élèves) : 5 classes à triple niveaux PS/MS/GS
- 12 en élémentaire (environ 275 élèves) : 2 classes de CP, 1 classe de CP/CE1, 2 classes de CE1, 3 classes de CE2, 2 classes de CM1 et deux classes de CM2

Environ 55 personnels assurent le service de qualité de l'école Paul et Virginie :



Photographie prise le jour de la rentrée d'août 2019

- **L'équipe d'entretien** compte treize de personnels : 7 femmes et 6 hommes.
- **L'administration** de l'école est assurée par 7 personnels : un responsable de vie scolaire, une responsable administrative, un responsable des ressources humaines, un responsable du service technique, une secrétaire-réceptionniste, une assistante administrative et une cheffe d'établissement.
- **Une quarantaine de personnels** composent l'équipe enseignante. 17 enseignants responsables de classe, 6 assistantes maternelles, 5 enseignantes d'anglais, 3 enseignantes remplaçantes, 1 assistante maternelle remplaçante, deux enseignants responsables des dispositifs d'aide et deux accompagnatrices pour les élèves bénéficiant des dispositifs d'aide, un référente d'EPS et une documentaliste, et une infirmière (en cours de recrutement).

Nos priorités :

Le devenir citoyen de chaque élève.

- L'élève, sa responsabilité individuelle et son autonomie :
apprendre à l'élève à se responsabiliser quotidiennement avec la collaboration des familles par des actions diverses.

- L'élève et sa responsabilité collective : apprendre à représenter un groupe et à s'exprimer devant une audience, à porter secours, à être un usager de la route (attestation de sécurité routière), à respecter l'environnement (notamment travaux autour du potager biologique, du tri sélectif)...



L'enseignement des langues : le français et l'anglais

La plupart des enseignements s'effectue en français. L'objectif est de permettre à chaque élève de s'exprimer en français à l'oral comme à l'écrit, à bon escient, en fonction d'un contexte.

Toutefois, l'anglais a aussi une place privilégiée dans notre établissement.



Le français et l'anglais sont présents en maternelle. Pendant les temps de classe, l'enseignant et l'assistante maternelle s'expriment à certains moments en français et à d'autre en anglais.

En élémentaire, l'enseignement de l'anglais **est renforcé** (par rapport aux exigences des programmes français) : **environ d'une heure d'anglais par jour.** **Cet enseignement se fait la plupart du temps en groupes restreints d'une dizaine d'élèves avec des enseignants « native speaker » en anglais.**

L'école salarie 5 enseignants d'anglais qui assurent tous les enseignements en anglais en élémentaire et en grande section de maternelle.



La prise en charge de la diversité des élèves

Tous les enseignants responsables de classe sont formés à la gestion de l'hétérogénéité. L'objectif est de permettre à chaque élève de pouvoir progresser selon ses besoins.

L'école a mis en œuvre deux dispositifs d'aide :

- **Un dispositif pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.** Une enseignante formée aux différents troubles et à la diversité des méthodes d'apprentissage, aide au repérage de ces élèves dans les classes et organise des temps pédagogiques spécifiques pour chaque élève avec la famille et les éventuels thérapeutes qui le suivent, et gère les protocoles de suivi (PPRE et PAP) afin de leur permettre d'apprendre selon leurs besoins.
- **Un dispositif pour les élèves Autrement capables.** Un enseignant organise le parcours éducatif des élèves autrement capables qui ont chacun un emploi du temps personnalisé. Une accompagnatrice l'aide pour l'accompagnement des ces élèves.



Une infirmière travaille à temps plein dans l'établissement. Elle gère les blessures légères, écoute les élèves et assure le suivi des **Plans d'Accueil Individualisé (PAI)** pour les élèves qui ont un trouble de santé invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies) ou qui ont besoin d'un aménagement (suivi d'un traitement médical ou protocole en cas d'urgence). *En cours de recrutement.*



Une psychologue intervient une dizaine d'heures par semaine, Mme Sophie Mamet. Elle vous donnera son contact sur demande.

Elle a pour mission d'échanger avec les élèves et leur famille, d'observer les élèves dans les classes pour aider à la prise en charge personnalisée de ceux-ci et d'animer des séances dans les classes en lien avec la gestion des émotions et de l'enseignement civique et moral.

L'école met aussi à disposition de **thérapeutes extérieurs un bureau pour qu'ils puissent consulter sur place** limitant ainsi les déplacements des élèves pendant le temps scolaire. Ainsi **deux orthophonistes** consultent sur place

Pour tout renseignement à ce sujet, n'hésitez pas à contacter la directrice.

Une ouverture sur l'environnement extérieur : les arts, le sport et la culture dans le contexte local

- L'éducation physique et sportive fait partie des programmes français. Un référent en éducation physique et sportive, ayant des compétences sur le développement de l'enfant et surtout dans les domaines sportifs, encadre chaque classe au moins une fois par semaine. Deux séances d'EPS hebdomadaires minimum sont proposées dans chaque classe dans des domaines sportifs variés.



Tous les élèves de l'école bénéficient de 6 à 10 séances de natation chaque année. L'école a un accès privilégié piéton à la piscine du Riverland en passant sous le pont.

- De nombreux projets pédagogiques permettent aux élèves la découverte de l'environnement proche :

- des rencontres au sein de l'école avec les talents mauriciens
- des sorties à la journée diverses, des rencontres avec des auteurs, des artistes, des artisans...
- une classe de voile en CE2
- une classe transplantée en CM1 sur le patrimoine mauricien ...



- L'ouverture sur les arts est très présente à l'école Paul et virginie. Nous saisissons les opportunités qui sont offertes aux élèves quant à la découverte des expositions temporaires proposées en local et encourageons la visite de lieux artistiquement riches ou les rencontres avec des artistes mauriciens ou de passage.

Une semaine des Arts est organisée depuis plusieurs années en fin d'année scolaire et est suivie de plusieurs spectacles pour la restituer aux parents. C'est l'occasion pour les élèves d'apprendre autrement, d'essayer de créer, de partager avec d'autres des compétences, de découvrir des auteurs mauriciens ou étrangers, de s'exprimer devant un public...



Les horaires :

Les horaires scolaires sont les suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h15 à 14h50
- Mercredi : 8h15 à 12h



L'école propose un accueil à 7h45 tous les jours ouvrés (du lundi au vendredi) :

- en élémentaire dans la cour surveillée par les personnels de l'établissement.
- en maternelle en classe encadré par les assistantes maternelles.

Après les horaires scolaires, l'école propose quasiment tous les jours deux heures d'activités périscolaires :

- soit en garderie (50rs de l'heure) sans obligation de prévenir
- soit en activités périscolaires avec inscription en ligne pour le trimestre sur EPVboutique (<http://epvboutique.com/ecole/>). Les modalités d'inscriptions vous seront annoncées dans le communiqué hebdomadaire de la directrice en temps voulu.

Les horaires extrascolaires sont les suivants :

- Mardi et jeudi de 15h à 15h55 et de 16h à 16h55
- Mercredi de 12h30 à 13h25 et de 13h30 à 14h25
- Lundi et vendredi de 15h à 15h55

L'école assure la surveillance des périodes de transition, même celle du mercredi entre 12h et 12h30.



La collation et la restauration scolaire :

- La collation :

Les élèves bénéficient d'un temps de collation.

En maternelle, la collation est collective. Elle est apportée à tour de rôle par un parent de la classe selon le planning effectué par l'enseignante.

En élémentaire, les élèves apportent leur collation qui doit répondre aux normes imposées dans le règlement intérieur.

Dans tous les cas, elle est facultative, elle ne doit pas remplacer le déjeuner.

Elle doit être **composée d'un fruit ou d'un légume dans une boîte réutilisable.**

Nous vous serions reconnaissants d'éviter les emballages en lien avec notre démarche éco-responsable ; chaque élève apportera sa collation dans une petite boîte portant son nom et prénom.

- Le déjeuner :

Les élèves de la maternelle déjeunent de 11h30 à midi encadrés par leur enseignant.

Les élèves de CP et CE1 déjeunent à midi encadrés par les personnels d'entretien et le responsable de vie scolaire.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 déjeunent à 12h25 encadrés par les personnels d'entretien et le responsable de vie scolaire.

Un service de restauration est assuré par un prestataire extérieur, il n'est pas obligatoire. Chaque enfant a la possibilité de prendre le repas chaud à l'Européenne du prestataire, le repas « sandwich » du prestataire ou le repas qu'il a apporté.

Le personnel de l'école peut faire chauffer les repas apportés de la maison sur demande de l'enfant.

Pour avoir plus de précisions sur l'inscription à la cantine, veuillez contacter le prestataire : JEAN FRANCOIS DARNE epv.cantine@gmail.com



Il est vivement conseillé de mettre la collation et l'éventuel déjeuner de votre enfant dans un sac isotherme. Nous rappelons que chaque élève doit avoir sa gourde et peut la remplir à chaque récréation aux robinets d'eau filtrée installés dans l'école.

La communication :

A l'école, nous veillons à ce que votre enfant se sente bien et puisse apprendre dans de bonnes conditions. Afin d'être au plus près des besoins de votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter selon le tableau suivant :

Pour s'informer	Le communiqué hebdomadaire de la direction aux familles (généralement le mercredi) pour les informer de la vie de l'école.
	La page Facebook de l'établissement mise à jour quasiment quotidiennement. https://www.facebook.com/EcolePauletVirginie
	Le site de l'établissement qui retrace les événements, vous permet d'avoir des réponses et fait apparaître les informations de dernière minute. www.ecolepauletvirginie.com
	Des rencontres individuelles parents/enseignants sont organisées deux fois par an (décembre et juin) à l'occasion de la diffusion des livrets scolaires. Les parents peuvent aussi rencontrer à ces moments-là les enseignants d'anglais.
Pour prévenir d'un retard, d'une absence, d'un changement d'organisation dans la récupération de votre enfant	Envoyez un courriel au responsable de vie scolaire, Jean-Noel VALERY viescolaire@ecolepauletvirginie.com Comme noté dans le règlement intérieur, en priorité, les absences et retards doivent être signalés via Pronote.
Pour avoir des informations sur une inscription, pour spécifier un changement d'adresse électronique, de numéro de téléphone ou de situation familiale	Envoyez un courriel à la secrétaire-réceptionniste, Sheila Suntbaccus reception@ecolepauletvirginie.com
Pour transmettre une remarque ou poser une question d'ordre financier	Envoyer un courriel à la gestionnaire administrative, Delphine Lemarchand administration@ecolepauletvirginie.com

Le téléphone portable **(+230) 5478 89 52)**

et le téléphone fixe de l'établissement **(+230) 483 49 63)**

La directrice est à votre écoute pour tout renseignement ou problème :



Sandra Rabier
Chef d'établissement

Tel : +230 483 4963
Mob : +230 547 88 952
Route Royale, Tamarin, Ile Maurice.
direction@ecolepauletvirginie.com
www.ecolepauletvirginie.com